

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE DES COMMUNES DE GERMOND ROUVRE, LE VANNEAU-IRLEAU, PRIN-DEYRANÇON, SAINT-GELAIS, SAINT-GEORGES-DE-REX, SAINT-MAXIRE, SAINT-RÉMY, VILLIERS-EN-PLAINE ET VOILLÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noémie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE DES COMMUNES DE GERMOND ROUVRE, LE VANNEAU-IRLEAU, PRIN-DEYRANÇON, SAINT-GELAIS, SAINT-GEORGES-DE-REX, SAINT-MAXIRE, SAINT-RÉMY, VILLIERS-EN-PLAINE ET VOUILLÉ

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Lois sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992 et n°2006-1772 du 30 décembre 2006 ;

Vu l'article R.123-11 du Code de l'Environnement ;

Vu les articles L.224-8 et 224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés ;

Vu les délibérations du Conseil d'Agglomération du 20 février 2023, du 27 mars 2023, du 9 mai 2023, et du 29 juin 2023 proposant le projet de zonage à soumettre à enquête les communes de Germond-Rouvre, Le Vanneau-Irleau, Prin-Deyrançon, Saint-Gelais, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Villiers-en-Plaine et Vouillé ;

Vu l'arrêté communautaire du 30 octobre 2023 soumettant les plans de zonage de l'assainissement des communes de Germond-Rouvre, Le Vanneau-Irleau, Prin-Deyrançon, Saint-Gelais, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Villiers-en-Plaine et Vouillé à enquête publique ;

Vu les conclusions du commissaire enquêteur proposant un avis favorable aux projets de zonage ;

Pour rappel : la présente délibération sera affichée pendant 1 mois, conformément au Code de l'Urbanisme et publiée dans 2 journaux locaux (annonce légale).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les plans de zonage définitifs de l'assainissement des communes de Germond-Rouvre, Le Vanneau-Irleau, Prin-Deyrançon, Saint-Gelais, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Villiers-en-Plaine et Vouillé annexés à la présente délibération. Ils seront tenus à disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais, en mairies des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture et en Préfecture des Deux-Sèvres ;

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 079-200041317-20240402-C__59_04_2024-DE

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué